

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Eghezée non concerné à ce jour

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 ¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4			

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ⁶
2020	2021	Conseil communal 31 mars 2022	29/04/2021 (approbation lors de l'installation)
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ⁷	07 février – GT sentiers	Nombre de présents <i>P : présents, E : excusés</i>	16 P
	09 février – CLDR		20 P, 11 E
	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du travail d'inventaire • Adhésion à la Maison du tourisme Explore Meuse • Travail en sous-groupe de mise en évidence des tronçons à aménager en priorité • Retour en plénière des idées des sous-groupes • Les prochaines étapes 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Etat d'avancement des projets en cours • Préparation du programme de travail 2023-2024 • Les prochains rendez-vous 		

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁶ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

	<p>18 avril – CLDR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du travail d'identification des points noirs en termes d'inondations (Fiche Projet 1.8) réalisé par l'Administration communale • Suivi de la rencontre Collège/FRW du 13/03 (programme de travail 2023-2024) • Avis CLDR pour activation fiche projet 2.7 « Aménagement d'un espace attractif et convivial dans le quartier de la gare » 		23 P, 13 E
	<p>13 juin – Consultation Eghezée centre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du contexte du projet, du périmètre DR et Feder • Travail en sous-groupe d'analyse objective sur le terrain • Travail individuel pour cibler les besoins et attentes • Mise en commun en plénière • Information sur les prochaines étapes 		46 P
	<p>03 octobre – CLDR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activation du projet d'aménagement de l'espace du Bât de Branchon • Etat d'avancement des projets en cours • Organisation du stand ODR à la fête du développement durable 		21 P, 12 E
	<p>18 octobre – Consultation Branchon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du contexte du projet • Analyse objective de l'espace sur le terrain (par groupe) • Présentation du schéma d'intention réfléchi par la Commune • Avis individuel sur le schéma d'intention • Mise en commun des points d'attention • Information sur les prochaines échéances 		38 P

	<p>14 décembre – CLDR/Agenda 21</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat d'avancement des projets du PCDR • Fête du Développement durable : débriefing de l'évènement • Quizz pour mieux comprendre le Gal « Meuse@Campagnes » • Moment convivial 		18 P, 9 E
--	--	--	-----------

Réflexion sur l'opération de développement rural

	<p>2023</p> <p>En 2023, la CLDR s'est réunie à 4 reprises (février, avril, octobre) dont en décembre lors d'une réunion conjointe avec celle de l'Agenda 21. Des consultations citoyennes se sont également tenues ; elles visaient à recueillir les besoins et attentes des utilisateurs ou riverains de projets DR : FP 2.7 aménagement du quartier de la gare et FP 1.8 aménagement du Bâty de Branchon. Un stand de présentation des projets de l'ODR était également présent à la fête du développement durable organisée le 18/11/23.</p> <p>Le groupe de travail « sentiers » s'est également réuni suite au recensement de tous les sentiers de la Commune effectué pour une vingtaine de bénévoles durant l'été 2022. Le travail s'est poursuivi en 2023, avec notamment l'identification et le choix de sentiers à réaménager de manière prioritaire.</p> <p>Enfin, la FP 1.11 du PCDR qui vise à encourager le bénévolat à l'échelle communale a vu le jour en 2023 (partenariat Commune/Cpas).</p> <p>2024</p> <p>L'actualité faisant évoluer les réflexions, la CLDR a montré de l'intérêt pour échanger en 2024 sur les priorités établies lors de l'élaboration du PCDR en 2020-2021. La CLDR souhaite également regrouper les projets par thématique (mobilité, environnement, économie, ...) pour une meilleure lisibilité et compréhension de tous.</p> <p>La sensibilisation à la sécurité routière ainsi que la mise en valeur des producteurs locaux sont deux sujets importants pour la CLDR. Les membres sont également attentifs, lors d'aménagements d'espaces publics, de les réfléchir de manière transversale (en agissant sur la mobilité, la convivialité,...) en veillant de la sorte à améliorer la qualité de vie dans sa globalité.</p>
--	---

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	FP 1.6
Intitulé du projet	Définition du réseau écologique (1.6)

Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	2024

